

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 102 tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél (022) 37 4 40, CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10, - 6 mois Fr 20 - 1 an Fr 40, - LE NUMÉRO: 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

BILLET FRIBOURGEOIS

Schizophrénie des conservateurs de la Singine

La Singine, on le sait, a été préservée du fléau qui a ravagé, dans tous les autres districts du canton, le parti majoritaire: la création d'un parti chrétien-social indépendant. Les dirigeants conservateurs singinois n'ont pas caché leur fierté d'avoir maintenu le « parti unique » dans l'est du canton. Pourtant, on les soupçonne de regretter secrètement l'absence d'un parti « frère » autonome avec lequel s'apparenter... C'est pourquoi ils ont pris une étonnante décision: présenter deux listes distinctes pour les prochaines élections au Grand Conseil. Ainsi, les conservateurs « de la main droite » se suscitent à eux-mêmes des « auto-adversaires » avec lesquels ils demeurent fraternellement unis au sein de la même formation, sous la direction des mêmes politiciens!

Ces derniers doivent sûrement souffrir d'un dédoublement de la personnalité très accentué et de fortes tendances au masochisme. Mais ils peuvent se vanter d'atteindre au maximum de la décadence civique. Une certaine imagerie d'Épinal voudrait faire de la Singine un district en marge du canton, tant du point de vue économique ou social que du niveau des mentalités. Nous n'avons jamais partagé ces vues simplistes qui ne correspondent guère à la réalité. Or, la décision des conservateurs singinois de présenter deux listes distinctes, mais au nom d'un seul parti est probablement la pire insulte qui ait été faite aux citoyens de la Singine que l'on prend carrément pour des nigauds. Car, ou bien le Parti conservateur singinois a un programme cohérent,

qu'il voudrait voir adopté par la population et défendu par le plus grand nombre de députés; ou bien il a deux programmes l'un pour les propriétaires et patrons, l'autre pour les salariés, qui sont antagonistes et que l'on ne respectera pas le moins du monde. Ou encore, on pourrait supposer que les conservateurs ont trop de candidats-députés; mais s'ils ne savent pas choisir entre eux, pourquoi vouloir que le peuple les départage? Aux indécis les mains vides! Une tactique, qui méprise si foncièrement l'exercice de la démocratie et la personne même de l'électeur, est d'ailleurs vouée à l'échec; et les Singinois auront l'occasion de prouver qu'ils n'aiment pas qu'on se moque d'eux! (N)

La médecine du travail en Suisse romande

II* Malgré les échappatoires habituelles dans nos textes légaux telles que les mesures « dont l'expérience a démontré la nécessité » et « autant que possible », ces prescriptions légales permettront bien mieux qu'auparavant à la médecine du travail de contribuer à la sauvegarde de l'intégrité psychophysique de l'homme. Car il ne s'agit plus exclusivement de protéger les travailleurs contre les maladies professionnelles, mais aussi contre les maladies contractées par le travail, telles que les arthroses, les cardiopathies, le rhumatisme, les névroses, etc. Le Dr Ducrey préconise pour arriver à ces fins des examens répétés des lieux de travail et même des travailleurs occupés dans une ambiance non nocive, parce que par exemple les mesures effectuées dans l'air n'ont pas mis en évidence une quantité de substances toxiques qui dépasse les valeurs tolérées. Ses suggestions de praticien au courant d'expériences efficaces réalisées par exemple en Italie envisagent la formation de médecins spécialistes dans deux facultés au moins, l'une de langue allemande, l'autre de langue française. Notons la convergence de ces suggestions avec les revendications présentées par l'USS à l'OFIAMT dans le mémoire auquel nous avons déjà fait allusion. Le Dr Ducrey suggère de plus, comme l'Union syndi-

cale, la multiplication des médecins d'usine, les industries petites ou moyennes ayant — comme en France — la possibilité de coordonner leurs efforts dans ce but. Ce sont là, évidemment, des vœux qui demanderont du temps pour être exaucés intégralement. Mais comme le déclare le Dr Ducrey à Macolin, il est possible, en attendant cette évolution logique et désirable, d'établir une collaboration étroite entre les autorités responsables et les organisations professionnelles intéressées, afin de donner la signification la plus grande à cette nouvelle loi de haute valeur sociale. Retenons encore des précieuses informations données par le conférencier que l'équipement actuel du Service médical du travail de l'OFIAMT à Lausanne comprend des appareils de radioscopie, de contrôle de la vue, de l'ouïe et de la capacité respiratoire ainsi que des instruments de mesure du bruit. Il disposera d'une laborantine dotée d'une installation spéciale pour des examens cliniques, les examens de toxicologie étant réservés au Laboratoire médical du travail de l'OFIAMT, à Zurich. Le Service médical du travail de Lausanne disposera en outre d'une bibliothèque que l'on s'efforcera de tenir à jour et qui pourra être utilisée sur place par tous ceux qui le désireront. Toute cette organisation a été créée

récemment par l'OFIAMT et mise à la disposition des travailleurs, des employeurs et des cantons. La loi fédérale sur le travail prescrit à l'employeur de faire collaborer les travailleurs aux mesures d'hygiène et de prévention des accidents. Que ces derniers utilisent pleinement leurs droits, en particulier celui qui les autorise à demander des conseils au médecin du travail de l'OFIAMT, tout comme les employeurs et les représentants des cantons. Car ce sont bien les travailleurs qui connaissent le mieux l'ambiance du travail, les risques qu'entraîne l'emploi de toxiques ou d'autres substances dangereuses, les situations atmosphériques pénibles, les postes de travail incommodes, l'éclairage inapproprié, les rythmes de travail épuisants et l'abus des possibilités psychologiques de l'homme. Il faut donc être reconnaissant au Dr Ducrey d'avoir su présenter une médecine de travail en pleine évolution en Suisse romande, comme ailleurs, mais aussi d'avoir attiré l'attention de son auditoire non seulement sur les droits mais aussi sur les devoirs des travailleurs particulièrement intéressés au développement de ce secteur vital de protection de leur santé et de leur intégrité physique. Il y va de l'intérêt même de notre économie. (CSS) Jean Mörli. * Voir notre numéro du 24 août 1966.

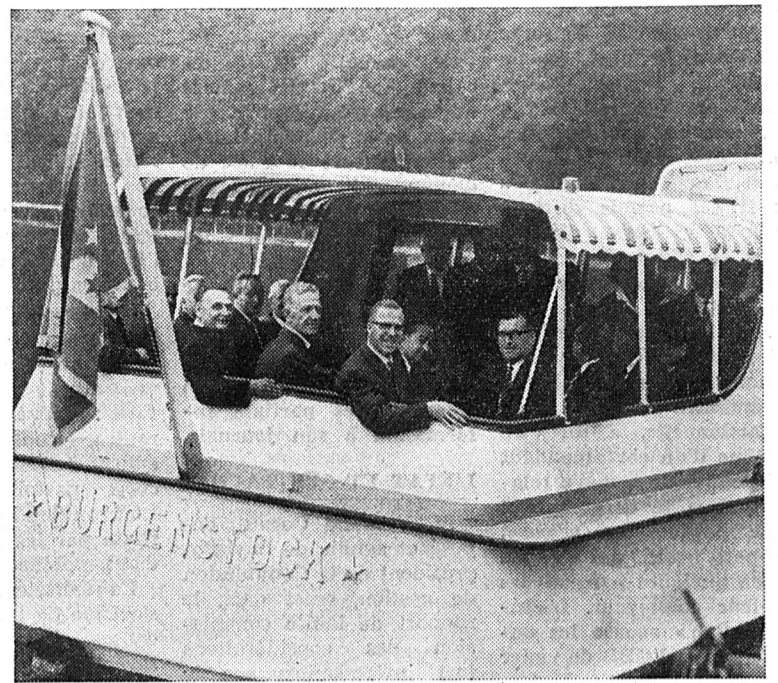
Cela s'est passé dans notre pays

BALE: Contre les cinq jours à l'école. — Un hebdomadaire de la métropole rhénane vient de relancer la question de la semaine anglaise, qui a déjà occupé les esprits à Bâle. On s'attendait que la majorité des parents d'une ville où la semaine anglaise est largement répandue (les bureaux de l'Etat ne travaillent plus tous les samedis) soit favorable à la semaine anglaise à l'école. Or, c'est le contraire qui s'est produit. Il semble que les parents profitent de leur matinée de libre, alors que les enfants sont à l'école, pour liquider certaines affaires ou faire tranquillement les achats de la semaine. Sur le plan scolaire, on craint que l'introduction de la semaine anglaise n'entraîne un allongement des études elles-mêmes, surtout au niveau gymnasial et universitaire. BALE: Remous autour d'un film. — Un cinéma de Bâle fait passer actuellement sur son écran le film «Afri-

ca Addio», qui a déjà provoqué de vives protestations en Allemagne, et plus particulièrement de la part d'étudiants à Berlin-Ouest. Ce film montre sous des aspects souvent terrifiants l'évolution des événements en Afrique. Le public assiste à des jugements de terroristes mauvais, et à des scènes qui paraissent truquées, à des chasses à l'homme et aux animaux, à l'extermination des Arabes à Zanzibar, au massacre des Watussi au Ruanda et à des scènes de guerre civile au Congo belge. Il montre aussi sous un jour peu flatteur l'attitude des propriétaires de plantations blancs. Cinq jeunes gens ont organisé dans la nuit de mardi à mercredi une campagne de protestation contre ce film. Ils ont barbouillé de peinture les vitrines du cinéma et placé des gaz lacrymogènes dans la salle. Une patrouille de police les a découverts. Ils ont été conduits au poste où la police

les a mis au courant des conséquences de leurs actes. Ils ont cependant décidé de faire une manifestation à leur idée devant le cinéma en apposant une affiche expliquant les raisons de leur attitude. BERNE: Nouvel ambassadeur. — Le président Johnson a désigné mercredi M. John S. Hayes au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, en remplacement de M. W. True Davis. ZURICH: Mystère à Kloten. — Les polices britannique et suisse, ainsi qu'Interpol, enquêtent sur la disparition, entre Zurich et Londres, d'une plaque d'argent d'origine étrusque assurée pour 147 000 livres. La plaque avait été expédiée de Zurich la semaine dernière et contrôlée par la douane suisse. Cependant, selon un porte-parole de la compagnie d'aviation britannique BOAC, elle n'était pas à bord de l'avion où elle aurait dû se trouver.

La commission en bateau



La Commission des chemins de fer du Conseil national, présidée par le conseiller national Bachmann et forte de 16 magistrats, est arrivée mardi soir au Bürgenstock pour discuter du renouvellement de la concession de quatre chemins de fer privés de Suisse. Notre photo: les parlementaires et l'huissier fédéral lors d'un petit tour sur le lac des Quatre-Cantons.

NOUVELLES SUISSES

Semaine de 44 h.: Deuxième manche

La « deuxième manche » du combat pour les 44 heures en faveur du personnel d'exploitation de la Confédération (CFF, PTT et douanes) aura lieu lors de la session d'automne des Chambres fédérales, qui débutera le 19 septembre. Le Conseil fédéral proposait d'ac-

order la semaine de 44 heures en 1969. Après un long débat, le Conseil national s'est prononcé pour 1968. La commission du Conseil des Etats vient, à une forte majorité, de se rallier au calendrier du Conseil fédéral. Si elle l'emporte, le projet devra donc retourner devant le Conseil national.

Berne: L'audition des accusés continue

Huit accusés ont comparu, hier, devant le juge qui préside le procès des agriculteurs. Ce fut tout d'abord Jean-Edouard R. de Goumoëns-la-ville, prévenu d'avoir jeté un vélo dans les jambes des gendarmes bernois. Jacques T. de Pully comparut ensuite, suivi de son frère René T. du Chalet-à-Gobet. Tous deux ont causé quelque perturbation en cette journée mémorable, de même que Jules Cl. d'Épends (FR), le quatrième accusé. Puis le tribunal entendit deux ha-

bitants de Pont-la-Ville, Joseph G. et Gabriel K., également accusés de perturbation. Pour le premier, l'accusation repose sur des photos; il nie cependant être la personne désignée sur ces photos. Eloi L., de Seviz, est accusé de façon fort imprécise; on le confond, dans le rapport de police, sur certains points, avec le dernier accusé, Aimé M., de Cottens. Tout cela n'est pas très limpide. Aujourd'hui, les avocats de la défense plaideront, et les trois accusés sans avocat pourront présenter leur défense.

Zurich et les logis pour étrangers

Le Conseil d'Etat et canton de Zurich, dans un rapport au sujet de deux motions, exprime l'avis qu'aucun réfectoire ou dortoir propriété de l'Etat ne devrait être construit dans le canton de Zurich pour les travailleurs étrangers. De même, il conviendrait de renoncer à une aide spéciale de l'Etat pour des logements à ces travailleurs sous forme de versements

en espèces ou de cessions de terrains. Les motions faisaient état de la nécessité de construire des logements pour les travailleurs saisonniers, soit par le canton, soit par les communes. Les auteurs des motions donnaient comme exemple ce qui s'est fait à Genève, où il a été décidé de construire, sur une grande échelle, des baraquements habitables pour les saisonniers étrangers.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Tué par une voiture. — M. Adamo Ravaglia, 59 ans, ouvrier à Lausanne, traversant imprudemment l'avenue d'Ouchy, mercredi matin, a été atteint par une fourgonnette. Il a succombé à l'Hôpital cantonal à un enfoncement de la boîte crânienne. VEVEY: Farce stupide: un train déraile. — Mercredi après midi, à 14 h. 10, une composition, comprenant la locomotive et un wagon des Chemins de fer électriques veveysans, roulait en direction de Blonay lorsque peu après Saint-Légier, dans un virage à gauche, elle dérailla sur un boudin de traverse de voie, qui avait été

dévié et placé sur le rail. La locomotrice se renversa sur le flanc droit, le long d'un talus en contrebas et fut retenue dans sa chute par la remorque dont l'avant s'était pris dans le ballast. Le train était occupé par le conducteur et 14 passagers. Personne ne fut grièvement blessé, et chacun put regagner son domicile après avoir reçu des soins. Les dégâts matériels sont importants. L'enquête menée par la gendarmerie a permis d'identifier trois jeunes garçons, qui avaient dévié le boudin et l'avaient posé sur le rail quelques instants avant le passage du train.

Au bout du lac

FILLETTE HAPPÉE PAR LE TRAIN. — Au lieu dit « Les Tuilleries », sur le territoire de la commune de Bellevue, au moment où survenait un train de marchandises roulant en direction de la gare de Genève-Cornavin, une fillette de vingt mois, la petite Nathalie Ruegger, domiciliée à proximité, a trompé la surveillance de sa maman et s'est précipitée sur la voie. La fillette a été happée par le chasse-corps de la locomotive, projetée au milieu des rails et l'ensemble du convoi, comprenant une trentaine de wagons a passé sur elle. L'enfant

a été immédiatement secourue. Par une chance extraordinaire, elle n'a été blessée qu'à la tête, mais elle porte des contusions sur tout le corps; elle a été transportée à l'hôpital. TOUJOURS LES INCENDIES CRIMINELS. — La série des incendies criminels continue à Genève. Mercredi, dans la soirée, un feu de cave a éclaté dans une maison locative de la rue Vallin, dans le quartier de Saint-Gervais. Fort heureusement, le sinistre a pu être rapidement maîtrisé. Une fois de plus, il avait été allumé par une main criminelle.

A tous les échos

L'IMPARTIALITÉ DE L'INFORMATION !

Notre presse dite d'information se targue d'être impartiale et je crois sincèrement qu'elle s'efforce de l'être le plus qu'elle peut.

Malheureusement, il y a des informations partiales qui proviennent d'informateurs, de correspondants et il est parfois difficile aux rédacteurs d'éviter dans certaines de ces informations une bonne part de partialité.

Ainsi notre confrère « La Feuille d'Avis de Lausanne » dont on se plaît à reconnaître la haute tenue rédactionnelle, a dû être victime d'un correspondant particulier de Genève relatait, sous le titre ambigu « Le parquet en grève », un petit conflit qui a éclaté entre quelques parqueteurs et leur employeur. L'« Information » accuse les ouvriers et la FOBB de violer le contrat collectif de travail... alors que c'est exactement le contraire. En effet, ce contrat de travail prévoit que l'employeur doit payer 10% de frais de déplacement dans un rayon de 4 km. et 15% au-delà. L'employeur n'a pas voulu payer ces 15% et la FOBB, forte de ses droits et s'appuyant sur le contrat collectif, a invité les parqueteurs à cesser momentanément le travail.

Le correspondant genevois de la « Feuille » doit être un ardent défenseur des patrons pour présenter les faits d'une façon aussi fautive. Il tente de discréditer les ouvriers parqueteurs parce qu'ils gagneraient (en haute saison) quelque 2000 à 2400 fr. par mois. Avec de tels salaires ils ont encore le culot de demander l'application des conditions fixées dans le contrat collectif pour les frais de déplacement.

Un informateur qui se voudrait impartial aurait au moins dû donner un coup de téléphone à la FOBB avant d'envoyer sa singulière et partielle information à son journal...

L'ÉTAT ET SES TACHES

M. Fernand Cornut, député et syndic de Savigny, président de la Commission de gestion, émet dans le rapport de ladite commission des considérations fort intéressantes sur le problème des rapports entre l'Etat et la société :

Autre côté positif: le fait d'avoir collaboré au contrôle de la gestion permet au député de se faire une idée plus précise de toutes les tâches qui sont demandées à l'Etat. Ne serait-il pas mieux indiqué dans certains cas de laisser le soin aux groupements professionnels de s'occuper des problèmes qui leur

sonnent propres, l'Etat n'intervenant que comme contrôleur? La machine administrative est déjà si lourde! Tout le monde s'en plaint, mais personne ne semble faire un effort quelconque pour améliorer le système. Au contraire, c'est bien plus simple de se décharger sur le dos de l'Etat. Et pourtant, lors de nos visites, nous avons pu constater que dans certains secteurs le rôle de l'Etat-contrôleur était fort bien tenu.

Nous pourrions indiquer à M. Cornut quelques secteurs où l'initiative privée aurait du travail à faire: construction des routes, construction des églises et entretien du corps pastoral, signalisation routière et police de la route par les organisations d'automobilistes, etc., etc.

La réalité est que si l'Etat s'occupe de tant et tant de choses, c'est parce que la sacro-sainte initiative privée a fait lamentablement faillite dans ces secteurs et qu'il a bien fallu que l'Etat, c'est-à-dire la collectivité, s'en mêle!

L'INFORMATION DU PUBLIC

La Commission de gestion s'est aussi inquiétée, à juste titre, de l'information du public sur les tâches que réalise l'Etat. Elle s'est félicitée de la

création, en décembre 1965, d'une commission cantonale d'information que préside le chancelier de l'Etat, mais elle voudrait aller encore plus loin. Elle estime qu'il faut aussi axer l'information du public par les moyens modernes auxquels s'intéressent petits et grands: l'image par exemple. Elle estime que certains travaux menés à chef sous la direction de l'Etat doivent être signalés à l'attention du public. La commission pense aussi à la diffusion plus large de travaux de statistique dont l'Etat se charge. Elle dépose donc une observation dans ce sens.

En fait, si l'on comprend bien, la Commission de gestion voudrait l'institution à l'Etat d'un véritable service de presse, avec textes et images, qui serait chargé de servir les journaux, la radio et la télévision.

L'idée en soit n'est peut-être pas mauvaise car il est bien certain que les services de l'Etat font souvent des réalisations importantes et spectaculaires, qui restent ignorées du grand public. L'Etat qui est souvent si malmené par ses détracteurs (intéressés) aurait intérêt à se défendre simplement en montrant mieux le travail positif qu'il réalise en faveur des administrés.

ACHAUD.

Pas de bons de transport gratuits pour les militaires

Répondant à une question du conseiller national Brawand (soc. VD), le Conseil fédéral relève que la révision récente du règlement d'administration de l'armée suisse a permis d'étudier la proposition d'augmenter le nombre des bons de transport remis aux militaires qui se rendent en congé. Des motifs d'ordre financier l'ont obligé à rejeter cette requête.

Lors de cet examen, on a tenu compte du fait que la situation matérielle des recrues est généralement meilleure qu'autrefois. Aujourd'hui, le militaire reçoit pendant son service la quasi-totalité de son salaire. En outre les allocations pour perte de gain ont été sensiblement améliorées. Ces raisons ont amené le Conseil fédéral à considérer que la remise de plus d'un bon de transport, voire d'une

carte de libre parcours pour la durée de l'école de recrues, ne répond pas à une nécessité impérieuse. Il relève d'ailleurs que la nouvelle requête, si elle était acceptée, entraînerait une dépense de cinq millions de francs environ.

EN SEPTEMBRE 1966 A MONTREUX: Un rendez-vous éblouissant!

Les plus prestigieux solistes d'aujourd'hui participeront au 21^e Septembre musical du chef-lieu de la Riviera vaudoise. Ainsi :

Les violonistes Yehudi Menuhin, Nathan Milstein, Wolfgang Schneiderhan et Christian Ferras;

Le violoncelliste Pierre Fournier; Les pianistes Svatoslav Richter, Yvan Moravec, György Cziffra, Robert Casadesu, Witold Malcuzyński et Geza Anda;

Les chanteurs qui ont nom: Elisabeth Schwarzkopf et Agnès Giebel, sopranos, Vera Soukupova, alto, Ernst Haefliger, ténor et Donald Bel, basse.

Les treize concerts symphoniques prévus seront dirigés par: Yehudi Menuhin, Massimo Freccia, Karel Ancerl (2 concerts), Wolfgang Sawalisch, Jascha Horenstein, Igor Markevitch, Lovro von Matacic, Joseph Keilberth (2 concerts), Istvan Kertesz, Eugen Jochum et Antal Dorati.

La musique à Montreux, en septembre 1966, nous promet certes, des moments exaltants!

AIGLE: La banquette a cédé. — Mardi, vers 16 h. 15, sur la route principale Aigle—Château-d'Œx au lieu dit: pont de la Tine, commune d'Ormont-Dessous, M. Maurice Jorand, 50 ans, chauffeur à Bulle, circulait en direction des Mosses, au volant d'un camion appartenant au consortium de l'Hongrin. Il fut obligé d'appuyer sur l'extrême droite de la chaussée, dans un virage, pour éviter une voiture venant en sens inverse. Les roues droites du camion mordirent la banquette qui céda sous le poids du véhicule. Ce dernier se renversa dans un pré bordant la route. M. Jorand, souffrant d'une légère commotion, d'une fracture probable de la mâchoire supérieure et de coupures au visage, a été transporté à l'Hôpital d'Aigle.

CAVE DE RENENS

Rue de la Mèbre A. Ray
Téléphone 34 17 95

Offres spéciales:

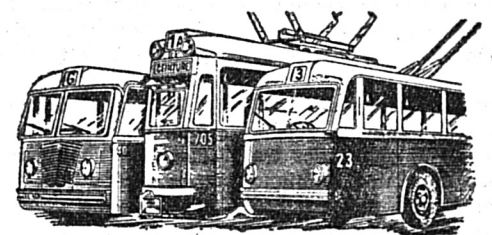
	Le litre net
Montagne	1.50
Vino da Pasto	1.60
Utiel	1.80
Jumilla	1.90
Rioja	2.—
Pelure d'oignon	2.—
Algérie sup.	2.30

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre
Tous les vins, liqueurs, apéritifs
Service à domicile

Ecole supérieure de commerce du canton de Vaud, Lausanne

Les examens d'admission et complémentaires auront lieu lundi 29 août 1966, à 8 h. 15 et à 14 h. 15. Reprise des cours: lundi 29 août à 14 h. 15.

OFFRES D'EMPLOI



Devenez employé d'une entreprise de TRANSPORTS PUBLICS

(tramways, trolleybus, autobus)

en posant votre candidature comme receveur-conducteur à la

Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

Age minimum d'admission: 18 ans.

Conditions d'engagement et formulaires d'inscription disponibles sur demande téléphonique au 25 02 60, Direction de la CGTE, 1211 Genève 8.

CINEMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 85 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 12 ans
Première vision
Un genre qui traverse le temps sans vieillir! Un rire éternellement jeune!
LES FOLLES ANNÉES DE LAUREL ET HARDY
Un bon conseil: déposez votre loge au vestiaire, et tenez-vous bien les côtes!
Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.15, 20.30 7 ans
Première vision - En couleurs
LES MERVEILLEUX CONTES DE GRIMM
Une véritable féerie de couleurs, une réussite totale où l'émotion, la gaieté et aussi le drame raviront les spectateurs.
(La presse)
Avec Claire Bloom, Laurence Harvey.

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 20.30 (en français) 18 ans
17.00 (vers. orig. s.-t. fr./all.)
La réédition d'un film à vous couper le souffle d'Alfred Hitchcock
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS
Farley Granger, Ruth Roman, Robert Walker

Bel-Air Tél. 25 55 12
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Première vision - Parlé français
Technicolor - Panavision
Ouverture de la saison
Une aventure héroïque... Deux femmes indomptables... dans un Texas en fièvre où l'homme est un loup pour l'homme...
RANCHO BRAVO

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Suite de notre cycle du rire
Deux mouches dans la cible de la comédie burlesque!
1. LE BOXEUR (Batling Butler), avec Buster Keaton
2. UNE MAISON BIEN A VOUS (A home of your own)
Première vision - Version originale

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - Un superwestern
UN PISTOLET POUR RINGO
Du suspense... De la bagarre...
Montgomery Wood, Fernando Sancho
Technicolor

Cineac Tél. 22 74 99
Permanent 14.00-23.00 7 ans
Un remarquable document sur la Chine ancienne et actuelle
LA MURAILLE DE CHINE
Un film de Leonardo Bonzi,
Grand Prix du Festival de Bruxelles

Colisée Tél. 22 51 25
14.30, 20.30 (en français) 16 ans
17.00 (en anglais)
Deux géants de l'écran s'affrontent dans l'œuvre de Bernard Wicki, d'une puissance inégalable:
Yul Brinner et Marlon Brando dans
MORITURI CEUX QUI VONT MOURIR...
Un des suspenses les plus hallucinants de la 2^e guerre mondiale

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 7 ans
Technicolor - Parlé français
Festival Jerry Lewis
La semaine de la folle gaieté!
CENDRILLON AUX GRANDS PIEDS
Un vieux conte à la sauce Jerry Lewis!
Cocasse!

Lido Tél. 25 21 44
14.30, 20.00, 22.10 (parlé franç.) 16 ans
17.00 (vers. orig. s.-t.)
Eastmancolor
L'éblouissante réalisation de Tony Richardson
TOM JONES
Avec Albert Finney, Susannah York, Hugh Griffith, Edith Evans

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Grande première vision suisse
Ouverture de saison - Parlé français
Une nouvelle aventure héroï-comique de Fernandel - Eastmancolor
LA BOURSE ET LA VIE
avec Jean Polret, Heinz Ruhmann, et Fernandel en brillante forme!

Moderne Tél. 24 28 77
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
D'un entrain étourdissant, irrésistible... voici le film le plus comique de Louis de Funès
COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE
Celui qui ne rira pas avec ce film ne rira plus jamais!

Montchoisi Tél. 24 65 47
15.00, 20.30 16 ans
Erstaufführung - Farbfilm
Ein königliches Vergnügen
Liselotte Pulver, Sabine Sinjen, Hilde Krahl, G. Gründgens
DAS GLAS WASSER
Ein film von Helmut Käutner
Spritzig wie Sekt!

Palace Tél. 22 13 28
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Une brillante comédie tournée à Rome, Naples, Capri
C'EST ARRIVÉ A NAPLES
Parlé français - Technicolor
avec Clark Gable, Sophia Loren, Vittorio De Sica et Marietto, le gamin de Naples

Rex Tél. 23 45 33
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
En première vision
Un monde insolite... des sites et des rites inconnus!
LE MONDE SANS VOILES
Ce film superréaliste surprend, désempoigne et fait rire - Couleurs

ROMANDIE 25 47 64
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Grande première vision suisse
Ouverture de saison - Parlé français
Le film de Claude Chabrol, d'après le colonel Rémy
Des événements qui bouleversèrent le monde...
LA LIGNE DE DÉMARCATIION
Jean Seberg, M. Ronet, DL. Gélin

City-Pully Tél. 23 69 69
20.30 16 ans
Comme «Fanfan la Tulipe», Mandrin l'indomptable plus fort que tous! 150 acteurs, 10 000 figurants, 2000 chevaux
MANDRIN BRIGAND GENTILHOMME
Georges Rivière, Sylvia Montfort, Dany Robin, Armand Mestral, Georges Wilson, Jeanne Valérie - Scope, couleurs

Corso-Renens Tél. 34 00 55
20.30 16 ans
Technicolor - Scope
Parlato in italiano
Una grande avventura
SANDOKAN, LA TIGRE DI MOMPRACEM
Steve Reeves, Geneviève Grad, Andrea Bosic, Rick Battaglia



COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Maçonnerie — Peinture — Menuiserie
Charpente — Travaux publics

Tél. 2 56 56
YVERDON

Maison du Peuple Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 Tél. 22 92 14/20

Vins de choix
Restauration soignée
Se recommandent, les gérants: Mme et M. Gillioz

Mémento lausannois

Pharmacies d'office
De 18 h à 21 h (samedi de 17 h à 21 h, dimanche de 9 h à 21 h.)
CAVIN: place Chauderon 20.
ANSORGE: av. de Chailly 9 (Coopé).
De 18 h à 24 h
ZWICKY: Petit-Chêne 9 bis.
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Editorial

L'indice et une politique des revenus

L'indice des prix à la consommation reflète une partie du coût de la vie. Il en sera de même à l'avenir. Ce n'est pas un compteur donnant avec précision une réponse simple à une question compliquée. La brochure que publie la « Feuille officielle suisse du Commerce »¹ fournit les données de base à toute personne soucieuse d'être informée avec précision sur cet indice si important pour les revenus de la plupart de nos concitoyens. En lisant cette mince publication on comprend que la sous-commission chargée d'établir les nouvelles bases de calcul ait dû siéger onze fois de septembre 1964 à avril 1966. Sa proposition unanime reprise à l'unanimité, le 16 juin 1966, par la Commission fédérale de statistique sociale nous fait supposer que l'on a affaire à une œuvre de compromis où chaque membre de la commission a fait un effort de compréhension. Les syndicalistes, dont nous citons l'opinion ailleurs, mettent un grand espoir dans le nouvel indice.

Le texte de la brochure publiant le résumé du rapport des pères de l'indice est compréhensible pour chacun. On y trouve notamment la liste des 250 positions du nouvel indice (170 dans l'ancien). Les indices de pondération sont indiqués avec précision. Les lacunes ne sont pas cachées. Comme l'indice est destiné à durer quelques années on aura l'occasion de se référer souvent à ce travail.

Convient-il de revenir sur les critiques émises ces derniers mois et dont notre journal s'est fait l'écho ? Nous ne le croyons pas car la décision étant prise il faudra vivre désormais avec un indice réel et pas seulement avec un projet qui aurait été encore possible de modifier. Au surplus nous entendons déjà la question que l'on nous poserait : que proposez-vous de mieux ? Alors admettons pour les revendications tendant à compenser le renchérissement que le nouvel indice sera un instrument perfectionné puisqu'il tient compte des nouvelles habitudes des consommateurs. Chacun de nous aura bientôt la possibilité de vérifier si la tendance qu'il indique correspond mieux à sa situation personnelle. D'ailleurs il convient de le répéter une fois de plus : l'indice exprime une moyenne et par conséquent seul un consommateur robot s'y retrouverait.

C'est sur un autre plan qu'il faut poursuivre la lutte. Nous devons songer à définir une politique des revenus. Le « Lexique de l'économie suisse » qui a paru l'an passé nous parle de différentes politiques : agricole, de change, commerciale, conjoncturelle, de crédit, économique, de l'emploi, financière, du logement, monétaire, patronale, sociale, tarifaire et des transports. Il ne parle pas de politique de revenu, ni de planification, deux termes inconnus encore en Suisse. Est-ce être un technocrate que de postuler une croissance économique harmonieuse faisant bénéficier le plus grand nombre de Suisses de l'amélioration de la productivité ? Nous ne le pensons pas. Nous ajoutons même que l'heure est venue de définir avec plus de précision ce que nous entendons par une politique des revenus. C'est ce que le Parti socialiste a exprimé brièvement dans son programme de Winterthur :

- Garantir à chacun une juste part du revenu et de la fortune de la nation.
- Empêcher tout abus de la puissance économique.
- Appliquer les principes démocratiques à la vie économique.

Le même programme précise : « La part de chacun au revenu national doit être fixée en principe selon la nature et la qualité de ses prestations, sans négliger cependant les considérations d'ordre social. L'accroissement de la productivité devra entraîner une augmentation correspondante du salaire du travailleur. »

CHARLES-F. POCHON.

¹ La révision de l'indice suisse des prix à la consommation, 77e supplément de la « Vie économique ».

NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations

Les exportations suisses sont en constante progression. Pour le premier semestre de 1966, la valeur de nos exportations a dépassé de 13% celle de la même période de l'année dernière. Le taux de croissance, qui en 1963 n'était que de 8%, s'est accru d'année en année. L'augmentation générale des prix n'entre que pour peu de chose dans cet accroissement. L'indice des prix à l'exportation n'a augmenté que de 13%, tandis que la valeur des exportations s'est accrue de près de 50%.

L'industrie des métaux et des montres, qui par ailleurs présente le taux de croissance le plus fort, représente plus de la moitié de nos exportations qui, avec 6,8 milliards, battent un nouveau record. Les plus gros montants d'exportation pour le premier semestre concernent les branches suivantes de notre industrie :

Machines	Exportation en millions	Croissance par rapport à 1965 en %
non électriques	1519	14
Montres	925	16
Produits chimiques	1404	13
Textiles	673	8

L'exportation par pièces de l'industrie horlogère a même augmenté de 18%, atteignant 30,7 millions de montres exportées, en augmentation donc de 4,7 millions de pièces.

Coupure des échanges par suite de l'intégration

La formation du Marché commun et de l'AELE n'a eu au début aucune influence notable sur le développement de notre commerce extérieur. Mais maintenant, alors que les droits de douane ont été abaissés de part et d'autre de 80%, à l'intérieur de la CEE et de l'AELE, on sent une coupure. Les exportations suisses vers le Marché commun qui représentaient le 40 à 42% de nos exportations totales, descendent à 39%. Encore faut-il dire que la conjoncture favorable a une action semblable à la réduction des tarifs douaniers. Nos exportations vers la France et l'Italie ont augmenté parce que l'économie de ces deux pays

est en pleine expansion et peut-être aussi parce que l'adaptation du tarif à celui de la CEE représente une légère diminution des droits de douane. En revanche, la part de nos exportations vers la République fédérale allemande a passé de 17,4% en 1965 à 16%, ce qui correspond au ralentissement de son expansion et à l'augmentation de ses droits de douane. Même la part de nos importations de la CEE s'est réduite : mais avec 60% elle est encore grande. Avant, elle était de 62%.

Nos exportations vers les pays membres de l'AELE ont passé de 17 à 20%, alors que nos importations de ces pays passaient de 12 à 15,5%. L'augmentation de nos échanges avec notre voisin de l'Est est spécialement forte. Si l'Autriche s'associait avec le Marché commun, on assisterait à un revirement de la situation.

Les prix de notre industrie sont favorables

Les perspectives pour nos industries d'exportation sont bonnes. Dans les pays clients de la Suisse, la haute conjoncture ne se ralentit pas. Cependant, en Allemagne, on compte sur un ralentissement du taux de croissance.

Du succès de notre commerce extérieur, on peut déduire que les prix pratiqués par notre industrie sont favorables. L'augmentation des prix des produits d'exportation dont nous avons parlé plus haut le confirme. Elle est restée en dessous de celle des prix des produits de consommation. C'est certainement dû aux efforts constants de rationalisation.

Le développement tranquille des salaires a également contribué au succès de nos exportations. L'« explosion des salaires » qu'on nous a toujours prêtée ne s'est pas produite, malgré les restrictions apportées au marché du travail. C'est ce que confirme la récente publication de la statistique des salaires versés aux ouvriers victimes d'accidents. Celle-ci manque cependant un peu de précision, car elle ne comprend pas les revenus non assurés (plus de 50 francs par jour). En 1965, l'augmentation moyenne du salaire à l'heure des ouvriers adultes a crû de 7,2% par rapport à l'année pré-

cedente, tandis que le salaire à la semaine croissait de 6,5%. Le salaire horaire réel a crû de 3,6% et le salaire hebdomadaire de 3%. Comme le produit social réel par personne occupée a augmenté de 4,3%, on voit que les augmentations de salaire sont restées inférieures à l'amélioration de la productivité. Le salaire des femmes a augmenté réellement de 4,4%, respectivement de 4%, mais ce n'est qu'un cas marginal.

Existe-t-il de nouveau un danger de surchauffe ?

L'expansion de notre économie a commencé en 1958-59 avec l'expansion de l'industrie d'exportation et a conduit finalement il y a quelques années aux manifestations connues de la surchauffe. La raison de celle-ci est que l'industrie développa exagérément ses installations et les peupla de centaines de milliers de travailleurs étrangers. Un pareil développement de la situation est-il de nouveau concevable ?

Pour le marché du travail, il y a un verrou : la décision du Conseil fédéral limitant le nombre des travailleurs étrangers. Espérons que le Conseil fédéral tiendra bon, malgré les pressions des milieux patronaux. Dans ce cas, il n'y a pas de danger de surexpansion. Il est vrai que la construction de fabriques n'est plus soumise à autorisation, puisque l'arrêté sur la construction a été levé. Mais si les ouvriers manquent, la création de nouveaux établissements n'a pas grand sens.

Le premier rapport sur la mise en application de la loi sur le travail, qui a remplacé dès le 1^{er} février la loi sur les fabriques, nomme un grand nombre de constructions nouvelles ou d'agrandissements. Pendant le premier semestre, 825 projets furent acceptés : ce ne sont que 200 de moins qu'il y a deux ans, quand les arrêtés sur la surchauffe entrèrent en vigueur. Mais il s'agit de constructions moindres et souvent de modernisations, car le volume de construction indiqué n'est pas plus grand que celui de l'an dernier et il est inférieur de 38% à celui des années 1963-1964. Il faut donc garder l'œil ouvert.

Pas d'expansion de la consommation

Lorsqu'on sut en mars que les recettes dans le commerce de détail avaient été de 8% supérieures à celles de mars 1965, certains journaux s'empressèrent de tirer la sonnette d'alarme : on disait qu'il y avait de nouveau excès de pouvoir d'achat et cet argument fut aussi avancé pour justifier le maintien de restrictions de crédits. Par un examen plus sérieux, ces commentateurs auraient dû cependant remarquer que l'augmentation des recettes provenait d'un déplacement des fêtes de Pâques. On fit cette année les achats pour ces fêtes en mars déjà, tandis que l'an dernier ils n'eurent lieu qu'en avril. Cette situation fut corrigée, comme de bien entendu, en avril avec une augmentation des recettes de 3,7% seulement. Maintenant, on connaît les résultats pour les cinq premiers mois de l'année. Ils donnent une augmentation des recettes de 6%. Comme le renchérissement (sans tenir compte des loyers) est de l'ordre de 4 à 5%, l'augmentation réelle des recettes n'est que de 1 à 2%. C'est donc moins que l'augmentation en pourcentage du revenu national. Dans ces circonstances, on constatera plutôt une récession dans la consommation.

Cet aperçu montre que l'état actuel de l'économie suisse mérite une bonne ou une très bonne note. Le « boom » des exportations est inoffensif aussi longtemps que les entreprises ne développent pas plus leur production que ce que permet la meilleure productivité et dans ce domaine les restrictions apportées au marché du travail représentent un bon verrou. L'accroissement un peu élevé des exportations est sans aucun doute plus réjouissant que la situation dans laquelle se trouve l'Angleterre, obligée de stimuler l'exportation par des mesures artificielles. Notre balance des revenus aussi s'est normalisée. Il est donc maintenant temps de relâcher le frein au crédit, lequel ne freine nullement l'expansion de l'exportation, mais qui au contraire ne fait que renchérir nos moyens d'existence.

(« Berner Tagwacht ».)

MAX WEBER

(traduit par J.-P. Métal.)

Le point de vue syndical

Jean Clivaz, dans le « Cheminot » du 19 août 1966:

Etant donné le rôle que joue l'indice des prix à la consommation dans notre économie nationale, son exactitude ne doit faire l'objet d'aucun doute. A ce propos, nous pouvons nous référer au témoignage du professeur Max Weber qui, en sa qualité de membre de la Commission de statistique sociale, a participé dès le début au calcul de l'indice. Or, notre ancien ministre des Finances fédérales pouvait confirmer ce lundi, dans un article publié par le journal « Berner Tagwacht », que les calculs sont effectués selon des méthodes scientifiques, d'une manière sérieuse et objective. Nos services fédéraux ne sauraient être soupçonnés d'utiliser l'indice des prix pour atténuer artificiellement la montée du coût de la vie et, par voie de conséquence, étouffer des revendications de salaires, ainsi que cela a été constaté ailleurs. La confiance qu'a inspirée jusqu'à maintenant l'indice comme moyen de mesure de l'évolution du renchérissement dans notre pays était donc tout à fait justifiée.

Dans la « Correspondance syndicale suisse » (CSS) du 19 août 1966:

L'opinion d'un banquier

On peut... se demander si la Suisse restera comme par le passé un îlot de bas taux d'intérêt ou si elle devra s'adapter aux conditions qui prédominent ailleurs en Europe. Car malgré l'augmentation sensible des taux d'intérêt qui s'est déjà produite dans notre pays, ceux-ci sont encore très inférieurs aux taux pratiqués dans les autres pays européens ou sur le marché de l'eurodollar.

Dans les circonstances actuelles, une harmonisation des taux européens apparaît à la longue presque inévitable, dans la mesure où les capitaux seront autorisés à circuler de plus en plus librement en Europe. Il est difficile d'imaginer que la Suisse, fermement attachée aux principes libéraux, pourrait rester à l'écart de cette évolution et il semble douteux par conséquent que les taux d'intérêt puissent être

Bien entendu, il s'agit là de moyennes pondérées et qu'on aurait bien de la peine à rapporter à chaque cas particulier. Il s'agit maintenant de mettre le nouvel indice à l'épreuve. Les expériences faites, en Suisse et à l'étranger, ont montré que les révisions des bases de calcul ne modifient guère la valeur d'indication de l'indice. Peut-être pourrait-on dire que la nouvelle révision a une portée plus psychologique que pratique. L'un des avantages de la révision réside dans le fait que l'évolution des loyers sera décelée deux fois par an, au printemps et en automne, et que l'indice tiendra mieux compte des services divers, particulièrement sensibles au renchérissement. En un mot comme en cent, le nouvel indice sera plus proche de la réalité quotidienne. La Commission de statistique sociale a effectué un excellent travail. Le nouvel indice est, comme les précédents, le résultat d'une entente entre les partenaires sociaux. La révision n'aura pas été inutile si elle renforce la confiance générale dans cet instrument de mesure. Souhaitons aussi que l'« inauguration » du nouvel indice coïncide avec un ralentissement des cadences du renchérissement !

maintenus à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des autres pays européens, à moins que le pouvoir d'achat du franc suisse ne s'avère à nouveau plus stable que la moyenne. Les importantes sorties de capitaux suisses qui se sont produites au cours des derniers mois confirment d'ailleurs ce point de vue.

La Suisse reste, il est vrai, un pays refuge pour les capitaux en cas de crise, mais il serait erroné de croire que dans une Europe qui a retrouvé sa prospérité, notre marché des capitaux pourra bénéficier dans la même mesure qu'auparavant de la position privilégiée qui était la sienne et s'isoler des tendances qui se manifestent dans d'autres pays sur le plan monétaire.

Revue mensuelle de la Banque Lombard, Odier & Cie (août 1966).

LA PAGE ÉCONOMIQUE

Commission fédérale de statistique sociale

Président : M. Walter Kull*, directeur de la division de statistique de la Banque Nationale Suisse.

Représentants de la statistique : MM. Anton Meli, directeur du Bureau fédéral de statistique ; Otto Messmer*, directeur du Bureau de statistique de la ville de Berne ; Robert Steimer*, chef du Bureau cantonal de statistique de Genève ; Karl Wunderle*, directeur du Bureau de statistique du canton de Bâle-Ville ; Ulrich Zwingli*, directeur du Bureau de statistique de la ville de Zurich.

Représentants du patronat : MM. Charles Attinger, secrétaire central de l'Association des entrepreneurs ; Ernest Schwarb*, secrétaire de l'Association centrale des groupements patronaux ; Rudolf Wenger, directeur du Secrétariat de l'Association patronale des industriels sur métaux.

Représentants des salariés : MM. Bruno Gruber, secrétaire central de

l'Union syndicale chrétienne-sociale ; Benno Hardmeier*, secrétaire de l'Union syndicale suisse ; Franz Portmann, secrétaire central de l'Union Helvetia.

Représentant de l'agriculture : M. Hans Brugger*, collaborateur économique du Secrétariat des paysans, à Brougg.

Experts : MM. Friedrich Bernet, expert économique et social ; Jean Golay, professeur à l'Université de Lausanne ; Hans Guth*, professeur à l'Université de Bâle ; Max Weber, professeur aux universités de Berne et de Bâle.

(Annuaire de la Confédération suisse 1965.)

* Membres de la sous-commission chargée de préparer les bases du nouvel indice.

Exposer l'indice !

L'indice des prix à la consommation est une addition d'éléments fournis par la vie quotidienne. Il y aurait, nous semble-t-il, un moyen de le rendre concret : exposer dans une vitrine des principales coopératives tous les produits pris en considération dans l'indice : le berlingot de lait pasteurisé et le lait en vrac, l'entrecôte et le cervelas, le pain bis et le pain mi-blanc, les fruits, les légumes et les pommes de terre, les briquettes et le mazout, le billet de chemin de fer et le timbre-poste, l'armoire frigorifique et les crayons, le billet du spectateur d'un match de ligue nationale de football et une prothèse dentaire, en bref les 250 « positions » de l'indice.

Qui prendra l'initiative d'exposer dans sa vitrine les éléments constituant le nouvel indice ?

CHAPO.

En êtes-vous ?

Dépenses moyennes de toutes les familles tenant leurs comptes de ménage pour les bureaux de statistique (en francs).

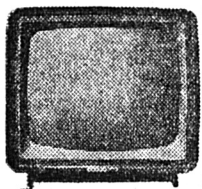
	1950	1963
Alimentation	3068	4130
Boissons, tabac	261	534
Habillement	1127	1651
Loyer	1256	1941
Aménagement du logement	450	788
Chauffage, éclairage	461	675
Nettoyage :		
habillement, logement	177	245
Soins d'hygiène	511	908
Instruction, distraction	769	1617
Transports, voyages	276	811
Assurances	1109	2050
Impôts, taxes	488	713
Autres	380	538
Dépenses totales	10 333	16 701

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Athlètes suisses pour Budapest



Les 15 athlètes suisses qui prendront part aux championnats d'Europe de Budapest et qui se trouvent actuellement en camp d'entraînement à Macolin, sont les suivants (de gauche à droite): Hans Hönger, Max Barandun, Phil. Clerc, Ruedi Oegerli (pour les sprints: 100 m., 200 m. et 4 fois 100 m.) et Erwin Stutz (marche); Hansueli Mumenthaler (800 m.), Hansruedi Knill (1500 m.), Meta Antenen (seule dame de la sélection; saut en longueur et pentathlon), Klaus Schiess et Fiorenzo Marchesi (haies); Urs von Wartburg (javelot), Ernest Ammann (marteau), Roland Sedleger, Urs Trautmann et Werner Duttweiler (tous pour le décathlon).



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 25 août

SOTTENS — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Secrets du clavier. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Monde de la chanson. 20.50 Europe-Jazz. 21.20 Légende indienne. 22.10 Divertimento. 22.30 Inf. 22.35 Poésie expérimentale. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per il lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 20.30 Gaieté lyrique. 21.00 Mus. du passé - Instruments d'aujourd'hui. 21.30 Légèrement votre. 22.00 Chœurs de sons. 22.30 Jeux du Jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Cas intéressants. 16.30 Thé dansant. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Jodeliers. 18.40 Fête fédérale de mus., Aarau. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Orch. et piano. 21.30 Reportage. 22.15 Inf. 22.25 Jazz moderne japonais.

Vendredi 26 août

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 La clé des chants. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Pochettes surprises. 14.00 Miroir-flash. 14.05 L'art et la femme. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Jour nouveau. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages symphon. 9.05 Pays et gens. 10.05 Récital. 11.05 Ems. com. 12.00 Pour les voyageurs. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Sortons de table en mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30

Mus. de chambre. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

A la TV romande

Jeudi 25 août

17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 19.00 Bulletin. 19.05 «Les Beaux Yeux d'Agatha», feuilleton. 19.35 Magazine. 20.00 Téléjournal. 20.20 Studio Uno. 21.15 Le point. 22.00 Natation. 22.55 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 25 août

1re chaîne. — 16.00 Cyclisme. 18.25 Jeux de vacances. 19.25 «Tintin: Objectif Lune», feuilleton. 19.40 Ramages et plumages. 20.00 Actualités. 20.30 «Trois Garçons, une Fille», théâtre. 23.30 La France dans vingt ans. 23.10 Natation. 23.30 Actualités.

Vendredi 26 août

1re chaîne. — 12.30 Le Corsaire de la Reine. 13.00 Actualités. 14.00 TV scolaire. 14.30 Mathématiques.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

SECTION RIVE GAUCHE - PLAIN-PALAIS. — Le comité est convoqué pour lundi 29 août 1966, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, Longemalle.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: Groupe des députés au Grand Conseil neuchâtelois. — Séance du groupe le jeudi 1^{er} septembre 1966, à 20 heures précises au Buffet de la Gare de Neuchâtel, 1^{er} étage. Ordre du jour: celui de la session.

Apéritif à la gentiane

SUZE

garanti naturel

L'ÉCOLE DE TRAVAUX FÉMININS

autrefois Ecole professionnelle des jeunes filles, A LA CHAUX-DE-FONDS

inaugurera les 23, 24 et 25 septembre 1966 ses nouveaux locaux au Centre professionnel de l'Abeille et célébrera son 75^e anniversaire.

La direction de l'école désire associer les anciennes maîtresses et élèves aux manifestations prévues. Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir communiquer leur adresse au secrétariat, rue de la Paix 60, tél. 2 8075.

PRÊTS



Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL La Chx-de-Fds

Av. L.-Robert 88 Tél. 3 16 12



VERRES DE CONTACT TRISPHER

VON GUNTEN

Opticien

Agréé des Laboratoires YSOPTIC Faites un essai sans engagement Av. Léopold-Robert 21, Laboratoire 1^{er} étage. Tél. (039) 2 38 03

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

- Belles palées
- Filets de palées
- Filets de bondelles
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelets
- Filets de dorschs frais
- Truites vivantes
- Cabillauds
- Champignons de Paris frais
- Beaux poulets de Houdan frais
- Beaux poulets hollandais
- Fr. 3.25 la livre
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays
- Cuisses de grenouilles

Se recommande:

F. MOSER

Tél. (039) 2 24 54

On porte à domicile



Troubles circulatoires! Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

FEU: 18

Articles hyg.

1^{re} qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.—. Expéd discret et rapide par

F. Widmer, case 54, Grand'Rue, 3000 Berne 8.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes. Achat, vente, échange — Librairie place du Marché, tél. 2 32 72.

A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses... une étape agréable et confortable

les halles

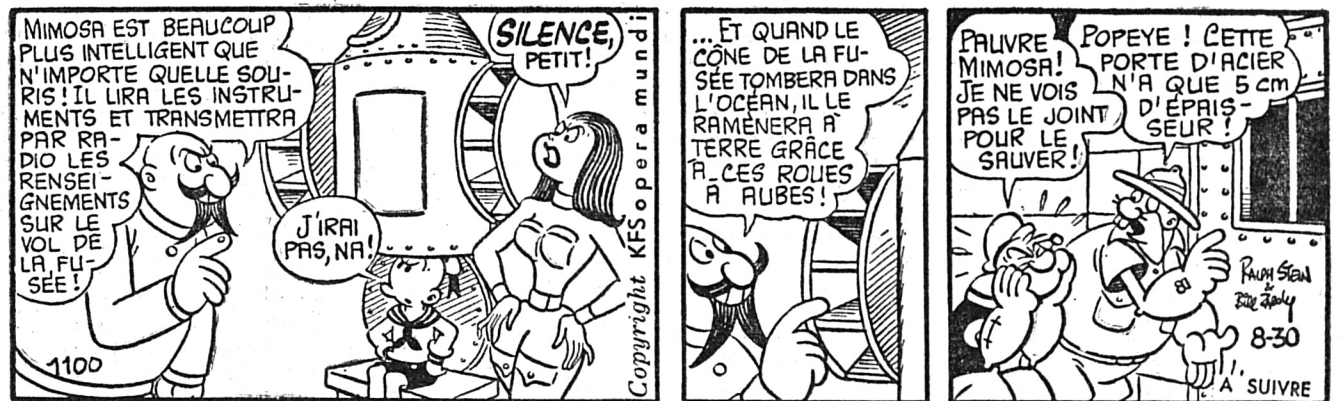
Une autre à découvrir:

LE PAVILLON

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



JEAN DES FIGUES

PAR PAUL ARÈNE

13

Vénérez, madame, les modistes qui vous font charmantes. Mais laissez-moi détester les poètes qui, sans que personne les en priât, ont ainsi perverti l'idée de l'amour parmi les hommes.

L'étoile scintille et la fleur sent bon. Ah! si l'étoile embaumait, si la rose scintillait? Et ils jurent, les brigands! que cela s'est vu quelquefois. Nous les croyons; la rose et l'étoile se moquent de nous. Alors, désespérés de ne pas trouver dans l'amour les idéales délices que nous avions rêvées, nous passons sans voir celles que la nature y mit, et nous voilà pleurant et gémissant, pareils aux enfants trompés par des contes de nourrices, qui se trempent jusqu'aux os un jour d'orage, prennent le torticolis, et pleurent ensuite de ne pas voir Dieu le Père, en son bleu paradis, par la fissure éblouissante de l'éclair.

Et la cause de tout cela? Les poètes, parbleu! les poètes qui se moquent de nous, comme les

capucins de ceux qui font maigre, les poètes que l'humanité crétule couronne de lauriers, et que l'on devrait, au contraire, honorablement fouetter avec des roses, en laissant les épines, bien entendu.

J'ai le droit de leur en vouloir, j'imagine, moi, Jean-des-Figues, qui trouva, à quinze ans, enfermée dans la malle de mon cousin, comme une goutte de poison dans un flacon, la quintessence des folies sentimentales; moi qui, par la faute des poètes, crus aimer quand je n'aimais pas, et fus ensuite amoureux trois ans durant sans m'en apercevoir. Excellente façon de perdre sa jeunesse!

Ah! sans eux, sans les poètes, sans Blanquet, le cousin Mitre et sa malle, sans le rayon qui me travaillait le cerveau, et sans les mille folles idées dont le bourdonnement m'empêchait d'entendre la voix de mon cœur, je n'aurais pas usé mon bel âge à poursuivre un fantastique amour, et j'eus tout de suite reconnu l'amour véritable, l'amour ingénu, éternel et divin, le même aujourd'hui qu'aux temps antiques; j'eus reconnu l'amour quand je le rencontrai, cette après-midi d'avril, où, m'en allant à Maygremin, je m'étais assis, tant la chaleur m'accablait, sous un arbre, à l'endroit même où la route entre dans la petite plaine d'Amandiers.

Depuis deux jours, le vent des fleurs soufflait, la tiède brise qui fait éclore les fleurs et les marie, et dans la plaine, sur les coteaux, à part la verdure joyeuse des jeunes blés, toute la campagne était blanche. L'air sentait bon, les arbres pliaient sous des flocons de neige embaumée, les pétales effeuillés tourbillonnaient partout dans

les parfums et la lumière, ainsi que des vols de papillons blancs; et pour cadre à cette joie, à ces blancheurs, les grandes Alpes, déjà revêtues des chaudes vapeurs de la belle saison, mais encore couronnées de neige, se dressaient dans le lointain, blanches et bleues comme les vagues de la Méditerranée quand elles secouent leur écume au soleil un lendemain de tempête.

Il faut croire que les jeunes rayons de mars produisent l'effet du vin nouveau, et qu'ils m'avaient, ce jour-là, porté à la tête; car, bêtement, à ce spectacle, je me sentis des larmes plein les yeux, et comme Scaramouche, assis sur sa queue, en face de moi, me regardait malicieusement à travers ses lunettes, je lui demandai pourquoi, étant amoureux de M^{lle} Reine, j'avais le cœur si vide et me trouvais tout d'un coup si malheureux. Scaramouche ne me répondit rien.

J'étais en train de lui confier ma douleur quand, au détour de la route:

— Bien le bonjour, monsieur Jean-des-Figues!

— Bien le bonjour, Roset! fis-je en sortant de ma rêverie.

C'était Roset, une petite bohémienne recueillie par les fermiers de Maygremin pour garder la chèvre et que M^{me} Cabridens venait d'élever à la dignité de femme de chambre.

— Prends garde, Roset, le beau temps va te brunir les joues.

— O monsieur Jean-des-Figues, vous voulez rire!

Le fait est que cette brave Roset, plus noire qu'un raisin et brûlée dans le moule, comme on dit, tout le monde la trouvait laide. A ce moment-là, je fus presque d'un autre avis. Appuyée d'une

épaule contre mon arbre, haletant un peu à cause de la chaleur, le haut de son corsage s'entrouvrait légèrement à chaque fois qu'elle respirait, et, tout ébloui de ces choses nouvelles, je restai longtemps, sans rien dire, à boire du regard la fraîcheur de ses dents éclatantes qui riaient, tandis que ses grands yeux profonds gardaient toujours, même lorsque ses lèvres riaient le plus, un peu de tristesse sauvage. Voilà longtemps que je connaissais Roset; à coup sûr, je ne l'avais jamais vue.

Que se passa-t-il en moi? Je ne m'en rendis pas bien compte; jamais, auprès de Reine, je n'avais éprouvé rien de pareil. Dieu me pardonne si je fus coupable! Mais de me sentir si près de Roset, frôlé de ses cheveux et de sa robe; de respirer, en même temps que l'air chargé du parfum amer des fleurs d'amandier, les aromes vivants de sa peau; tout cela me grisa sans doute, car, la prenant par surprise entre mes bras, je cueillis sur ses joues, quoique les archives du cousin Mitre ne m'eussent rien enseigné de pareil, le plus naïf et le plus savoureux baiser du monde.

Ce démon de Roset riait, mais moi, son baiser me brûla. Il me vint au cœur, subitement, un grand remords en même temps qu'une grande joie, et ne sachant plus ce que je faisais, je me sauvai à toutes jambes du côté de Maygremin.

Au bout de cent pas, je retournai la tête, courant toujours. Alors j'aperçus la maudite bohémienne qui, montée sur le mur d'un champ, me regardait en riant et criait de toutes ses forces:

— Au fou!... au fou!... Ho! l'ensoleillé! Ho! Jean-des-Figues!

Chronique chaux-de-fonnière Les petits profits font les grandes rivières

De divers côtés, on nous signale que certains commerçants enlèvent les points (Avanti, Juwo, etc.) qui, comme chacun le sait, sont vendus avec diverses marchandises.

En général, un de ces points a une valeur approximative de 1 ct. et l'opération ne semble pas rentable. Assurément, elle ne l'est guère lorsqu'elle est faite au détail — si nous pouvons dire — mais faite dans un magasin, elle peut être assez rondelette, comme l'opération du gramme de beurre manquant à la plaque de 100 grammes!

Il conviendrait que les acheteurs soient attentifs à ces petites particu-

larités et qu'ils examinent soigneusement ce qu'on leur vend.

D'autre part, nous nous demandons si les fabricants qui font usage de ces points n'ont pas d'armes contre les détaillants abusifs et ceux qui trafiquent avec eux. Il semble, en effet, que le procédé des points entraînent passablement de micmacs assez peu orthodoxes, comme tendent le prouver certaines annonces les offrant en vente.

UNE FRITEUSE EN FEU. — Les premiers secours ont dû intervenir dans la soirée pour éteindre une friteuse en flammes, dans un appartement de la rue des Allées 10. Les murs et le plafond de la cuisine ont été noircis, alors que la cuisinière subissait quelque dégât.

AMIS DE LA NATURE. — Le 3 septembre, à 19 heures, à la Serment, aura lieu la soirée des vétérans des Amis de la Nature. Elle sera agrémentée par des projections. Inscriptions jusqu'au 31 août auprès de M. Kreis, Industrie 20 ou chez M. C. Sandoz, Bois-Noir 13. Chaque A.N. sera accueilli avec plaisir.

CARNET DU JOUR

PALACE: 15.00 et 20.30, «L'Homme qui tua Liberty Valance».
RITZ: 20.30, «La Tête du Client».
PLAZA: 20.30, «La Chatte au Fouet».
EDEN: 20.30, «Cet Homme est dangereux».
SCALA: 20.30, «Ordre d'Exécution».
CORSO: 20.30, «Le Masque de Fu-Manchu».
REX: 20.30, «Sayonara».

Divers

MANOIR: «Le Doubs, Rivière enchantée».

Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Moutier: Prochain départ du pasteur Krummenacher

A Moutier depuis le 1^{er} juin 1955, le pasteur Krummenacher, conducteur spirituel de la paroisse réformée allemande, quittera notre ville pour continuer son ministère fécond dans la paroisse de Mâche, le 1^{er} novembre prochain.

C'est avec une certaine mélancolie que ses paroissiens en général et ses très nombreux amis en particulier ont appris cette nouvelle, car le pasteur Krummenacher était une figure connue et appréciée dans de larges milieux. Prédicateur écouté, qui savait rendre ses cultes vivants et placer son sermon face à la réalité, le pasteur Krummenacher — il est regrettable de devoir le constater, mais les faits sont là — n'a pas toujours été compris et apprécié. On ne lui pardonnait pas, entre autres, ses idées non conformistes; pourtant il a toujours su placer l'idéal au-dessus de la personnalité; il n'acceptait pas la diffamation, mais était respectueux de l'indépendance de la pensée. Les problèmes sociaux lui tenaient particulièrement à cœur, et il a pu rétablir maintes situations désespérées en prodiguant ses conseils et en apportant le réconfort aussi bien matériel que moral. Ses convictions ne lui ont pas permis non plus de se distancer de ceux qui s'opposent à une extension de l'armement atomique, alors que, dans le douloureux problème jurassien, il a toujours cherché à trouver une solution d'apaisement et de compréhension mutuelle. Les peines pénitentielles infligées aux objecteurs de conscience ne l'ont pas non plus laissé indifférent, aussi ne manqua-t-il pas d'engager sa propre personne dans des manifestations ou des forums, ce qui n'eut pas l'heur de plaire à d'aucuns ne partageant pas son point de vue. Cet ecclésiastique, homme pondéré, mais empreint du sentiment de la

justice envers son prochain, a marqué son passage en Prévôté par ses paroles, par ses écrits et par ses actes.

Tout en regrettant sincèrement son départ, nous lui adressons d'ores et déjà nos vœux pour un fructueux ministère et le remercions de son œuvre féconde et bénie.

Charles Wisard.

Election à la mairie

Pour l'élection fixée au 4 septembre 1966, les candidats sont connus. En effet, pendant le délai réglementaire expirant hier à midi, les candidatures suivantes ont été déposées au secrétariat municipal:

Le Parti libéral-radical, écartant la proposition de son comité qui proposait M. Georges Steiner, vice-maire, a désigné M^e J.-G. Devanthery, avocat, qui occupe un poste important dans la direction d'une industrie locale. Un groupement indépendant « pour la défense des intérêts de Moutier » présente M. Willy Meier, industriel, libéral-radical notoire. Le Parti socialiste, à l'unanimité de ses membres présents à l'assemblée du 17 août écoulé, a ratifié le choix de son comité, et propose M. Werner Strasser, dessinateur, conseiller municipal depuis 8 ans.

La campagne électorale donnera aux électeurs l'occasion de se faire une opinion bien précise sur les candidats qui leur sont proposés. Fidèle à sa ligne de conduite, le Parti socialiste s'est efforcé de trouver un citoyen bien au courant des affaires municipales, connaissant les soucis et les aspirations de la classe ouvrière. Il se permettra donc, dans le courant de ces prochains jours, de présenter d'une manière plus détaillée son candidat, M. Werner Strasser.

Parti socialiste de Moutier.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Vers une revalorisation du traitement du personnel de l'Etat

Dans un rapport au Grand Conseil, le Conseil d'Etat évoque le problème posé par les traitements des magistrats, fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public. Le rapport rappelle déjà qu'en raison de la hausse constante de l'indice suisse des prix à la consommation, le Conseil d'Etat s'était vu contraint d'allouer au personnel une allocation de renchérissement de 5% avec effet au 1^{er} juillet 1962. Son taux passa à 10% le 1^{er} janvier 1964 pour plafonner à 20% en date du 1^{er} mars dernier. Or, le taux actuel de l'allocation de renchérissement correspond à un indice des prix à la consommation de 223,8 points. En d'autres termes, il ne pourra être revu tant et aussi longtemps que cet indice oscillera entre 223,8 et 229,8 points. Cette allocation a pour but et pour effet de maintenir la valeur réelle du traitement versé aux serviteurs de l'Etat et au personnel des écoles. Le traitement réel n'a plus subi, en revanche, de modification depuis l'année 1962.

Il résulte de cette situation une insuffisance notable du traitement de ce personnel, ce qui rend difficile le recrutement, car, sauf de rares exceptions, les traitements versés par l'Etat de Neuchâtel sont inférieurs à ceux des autres cantons.

Ce phénomène est surtout sensible pour les cadres de l'administration cantonale et le personnel enseignant. Ignorer la nécessaire réadaptation des salaires, note le gouvernement, c'est inévitablement courir le risque de devoir se contenter d'un personnel médiocre!

Depuis décembre dernier les associations du personnel ont adressé aux autorités cantonales, les unes après les autres, des requêtes dans le sens d'une amélioration des conditions matérielles régissant le travail des magistrats, fonctionnaires de l'Etat et le personnel des écoles.

Le principe général qui a guidé le gouvernement dans l'étude de cette révision est la refonte complète des échelles de traitements en vigueur pour les amener au niveau de celles existant dans les autres cantons économiquement comparables à celui de Neuchâtel.

En bref, les nouveaux barèmes présentent une courbe aussi régulière et harmonieuse que le permet la nécessité d'assurer à chaque catégorie du personnel un traitement équitable. Dans l'administration cantonale, un effort particulier doit être fait pour les fonctionnaires supérieurs et pour les fonctionnaires subalternes, en raison de la pénurie de candidats capables qui sévit.

Le projet de loi soumis au Grand Conseil — qui sera obligatoirement mis en votation populaire — prévoit en outre, pour le personnel enseignant, trois classes de traitement pour chaque fonction.

Un autre point de ce projet établit l'égalité de traitement horaire des hommes et des femmes dans les écoles où, en raison de l'importance de la marge existant à l'époque entre le traitement des instituteurs et celui des institutrices, il n'avait pas été possible d'appliquer le principe de l'égalité, telle qu'elle est en vigueur dans l'administration cantonale et les établissements d'Etat depuis quatre ans et demi. Enfin, comme cela a été le cas

jusqu'ici, le traitement maximum prévu pour les fonctions les plus élevées de l'ordre judiciaire — juges cantonaux, procureur général — et de l'administration cantonale, professeur d'université, est le même: 42 000 fr. par an. Le Grand Conseil aura le soin de fixer le salaire des conseillers d'Etat.

Les conséquences financières

En se basant sur l'effectif actuel du personnel qui, sauf imprévu, ne subira pas de modification profonde au cours de ces prochaines années, on peut estimer à 6 420 000 francs en nombre rond le montant de la dépense supplémentaire annuelle à laquelle l'Etat devra faire face par suite de l'entrée en vigueur du projet et qui se décomposera de la manière suivante: magistrats et fonctionnaires de l'Etat: 1 900 000 fr.; personnel des établissements de l'Etat: 450 000 fr.; personnel des établissements d'enseignement public (non compris les professeurs, les chefs de travaux et les assistants de l'Université): 2 600 000 fr.; prestations sociales (versements supplémentaires à la Caisse de pensions de l'Etat), à l'assurance vieillesse et survivants, à l'assurance invalidité et à la Caisse de compensation pour allocations familiales): 1 470 000 fr.

A ces montants, il y a lieu d'ajouter une dépense supplémentaire d'environ

BOUDRY: Chute fatale dans les gorges de l'Areuse. — Mardi, à 20 h. 15, s'est produit un tragique accident dans les gorges de l'Areuse, au lieu dit « La Grotte-de-Vair ». Un groupe de quinze jeunes Françaises, accompagnées de quatre monitrices dirigeant le camp de Champ-Petit sur Couvet, s'était rendu dans la direction de Champ-du-Moulin. Au cours d'une précédente excursion dans cette région, la grotte avait été reconnue et certaines de ces jeunes filles avaient manifesté le désir de s'y rendre à nouveau. Malheureusement, l'une d'entre elles, Lisette Hocquard, née en 1953 et domiciliée à Paris, perdit pied et tomba au fond de la grotte, d'une profondeur d'environ quinze mètres.

Un instituteur de Coffrane, qui pêchait dans la région, donna immédiatement l'alarme. La directrice du camp, M^{lle} Madeleine Chatenay, au prix d'un effort extraordinaire, descendit au fond de la grotte pour porter secours à la victime. La gendarmerie de Boudry, accompagnée du commandant des sapeurs-pompiers et d'agents de la police locale de Neuchâtel, se rendit immédiatement sur place. A l'aide de cordes, la directrice et la jeune fille, furent remontées à la surface. Entre-temps, un médecin s'était rendu sur les lieux. Il n'a pu malheureusement que constater le décès de la jeune Parisienne très gravement blessée. Le corps de l'infortunée victime a été déposé à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

NEUCHÂTEL: Coïncé. — Hier, vers 16 h. 57, M. André Zeiter, qui se trouvait sur un quai de déchargement à la gare aux marchandises, a été coïncé entre le quai et un camion dont le pont hydraulique s'abaisa soudain. Souffrant de douleurs aux reins et à l'épaule gauche, M. Zeiter a été conduit à la Providence.

500 000 fr. par année, consécutive à l'augmentation du traitement des professeurs, des chefs de travaux et des assistants de l'Université. Cette dépense pourra toutefois être couverte à l'aide des subsides versés par la Confédération à l'Université de sorte qu'il est possible d'en faire abstraction dans le total de la facture à supporter par l'Etat.

Pour les communes et les associations professionnelles autorisées, le supplément de dépenses s'élèverait traitements et à 330 000 fr. au titre traitements et à 330 000 fr. au titre des prestations sociales.

Le supplément de dépenses est important certes, mais si nous tenons à conserver une administration efficace et un enseignement de qualité, nous devons verser aux titulaires de fonctions publiques des traitements correspondant à ceux qui sont servis à leurs collègues des autres cantons et dans l'économie privée.

LES VERRIÈRES: Deux cents agriculteurs s'élèvent contre les importations clandestines. — Hier soir, aux Verrières, une réunion de quelque 200 agriculteurs présidée par M. A. Faton, président du Syndicat d'élevage bovin des Bayards et organisée par des agriculteurs et les syndicats du Val-de-Travers a voté une résolution sur les importations clandestines de bétail étranger. Cette résolution s'élève vigoureusement contre ces importations qui menacent notre économie agricole et l'état sanitaire du troupeau national. Elle dénonce les intérêts personnels et momentanés qui poussent certains éleveurs à ces importations et conclut en demandant aux autorités de faire rapidement le nécessaire pour faire cesser ces importations illégales.

GORGIER: Lausannoise blessée. — Une voiture conduite par M^{me} B. Mejia-Lara, de Lausanne, circulait sur la RN 5 en direction d'Yverdon, dans la nuit de mardi à mercredi. Près de Gorgier, la conductrice dépassa une fourgonnette arrêtée sur la partie nord de la chaussée mais aperçut soudain une planche au milieu de la route. En voulant l'éviter, sa voiture entra en collision avec un véhicule roulant en sens inverse et qui conduisait M. S. D.

Souffrant d'une commotion et d'une plaie ouverte sous un œil, la conductrice lausannoise a été transportée à l'Hôpital de la Béroche. Dégâts matériels aux deux véhicules.

BIENNE: Concert au parc de la ville. — Si le temps le permet, la Musique ouvrière donnera concert ce soir jeudi 25 août, dès 20 h. 30.

Natation

Caperonis bat un nouveau record suisse

Pour trois dixièmes de seconde, le Veveysan Pano Caperonis a manqué sa qualification aux demi-finales du 200 m. brasse papillon aux championnats d'Europe d'Utrecht. Dans sa série, il a pris la cinquième place en 2'20"5, alors qu'avec 2'20"2 il aurait pu être le dernier des seize qualifiés pour les demi-finales. Son temps de 2'20"5 constitue cependant un nouveau record suisse. Il avait établi le précédent le 5 septembre 1965 à Athènes en 2'20"8.

CO-OP

toujours frais

CO-OP

C'est CO-OP qui m'offre ça et CO-OP est à deux pas de chez moi
LA CURE DE RAISIN...

CO-OP

Raisin chasselas LE KILO 1.-

CO-OP

ET LA RISTOURNE

CO-OP

toujours mieux

La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs

CO-OP

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Deux compagnons d'Aït Ahmed graciés

Le président Boumediène a signé deux décrets, datés du 11 août et publiés au «Journal officiel», accordant la grâce à deux anciens compagnons d'Aït Ahmed, condamnés comme lui à la peine de mort par la Cour criminelle révolutionnaire d'Alger, le 10

avril 1965. Il s'agit de l'ancien député Dehiles Slimane, alias « colonel Sado » condamné à mort par contumace, et de Mohamed Benahmed, plus connu sous le nom de « commandant Moussa », toujours détenu dans les prisons algériennes.

Les bénéficiaires espagnols céderont leurs terres!

Comme nous l'avions annoncé il y a quelques jours, quatre prêtres du diocèse espagnol de Lerida (Catalogne) avaient dénoncé « le scandale des terres des chanoines bénéficiaires ». Selon eux, la propriété des douze chanoines bénéficiaires du diocèse, sur lesquelles travaillent 830 familles de métayers, allait être vendue au profit des premiers, laissant les métayers sans ressources. Cette publication, qui jetait une lumière sur la situation moyennageuse de l'Église en Espagne, avait provoqué quelques remous. L'état des ces chanoines propriétaires terriens allait à l'encontre des principes sociaux et, de plus, la vente de biens des communautés de bénéficiaires est interdite par le Vatican, sauf dispense spéciale.

Après les déclarations de ces quatre prêtres, l'évêché vient d'annoncer que ces terres, ou du moins une grande partie d'entre elles, allaient être cédées « à ceux qui les ont cultivées jusqu'à présent. Cette cession se fera en suivant les normes pastorales considérées comme les meilleures pour chaque cas ». Ce qui a permis de traduire les quatre prêtres devant un tribunal pour « délit collectif de diffamation grave » et « injure personnelle par écrit à l'autorité ecclésiastique ». Le procureur ecclésiastique a requis contre eux l'interdiction de l'exercice de leur ministère, tout au moins à l'endroit où ils l'exercent actuellement.

Le conflit universitaire en Argentine

Les cours ont repris dans le calme mercredi à la Faculté d'odontologie de Buenos Aires, où quatre-vingt-dix pour cent des élèves étaient présents, annonce-t-on de source officielle. Dans les facultés ouvertes depuis lundi, l'assistance a également été normale et aucun incident ne s'est produit.

La Fédération universitaire argentine (FUA) qui vient d'être dissoute par le Ministère de l'Intérieur, a toutefois annoncé qu'elle poursuivrait sa lutte pour une entière autonomie universitaire et a lancé un ordre de grève pour aujourd'hui.

A Bahia Blanca, important port de mer situé à 650 kilomètres au sud de Buenos Aires, le recteur, le professeur Azis Ur Rahman — Indien naturalisé

Argentin — a décidé de fermer les facultés restées ouvertes à la suite d'un meeting organisé malgré son interdiction par la Fédération universitaire du sud à l'instigation de la « FUA ».

Enfin à Cordoba, où les facultés sont à peu près désertes, les soixante-douze étudiants réfugiés dans l'église du « Christ-Ouvrier » en sont à leur sixième jour de grève de la faim. Cinq d'entre eux vont cependant devoir abandonner sur l'ordre des médecins.

Toujours à Cordoba une enquête va être ouverte sur l'attitude de la police, à laquelle on reproche d'avoir fait un trop prompt usage de ses armes pour disperser des manifestations d'étudiants vendredi dernier.

Roberts échappe de justesse à Scotland Yard

Harry Roberts, le dernier des assassins présumés des trois inspecteurs de police de Shepherds Bush encore en liberté, est passé mercredi soir à un doigt de l'arrestation. L'homme traqué depuis 13 jours par 50 millions d'Anglais a été aperçu en plein Londres, cette fois non par un « amateur » mais par un authentique policier.

Malgré le « bouclage » en un temps record de tout un quartier par plusieurs centaines de policiers, le fugitif a encore une fois réussi à passer au travers des mailles du filet. Du moins Scotland Yard est maintenant à peu près certain que Roberts se cache dans la capitale.

EN QUELQUES LIGNES...

● ATHÈNES. — Un jeune soldat objecteur de conscience, Arghyris Pappageorghiou, adepte des témoins de Jéhovah, a été condamné par le Tribunal militaire d'Athènes à six ans de prison pour refus de porter les armes.

● SAIGON. — Le général Westmoreland, commandant en chef des troupes américaines au Vietnam, a décidé la création d'une commission spéciale pour tenter de mettre fin à « l'extraordinaire série de méprises », qui, en moins de deux mois, a fait au Vietnam du Sud plus de 438 victimes parmi la population civile.

● MOSCOU. — L'URSS procédera au lancement de fusées porteuses dans le Pacifique, du 25 août au 25 octobre.

● LE CAIRE. — Un décret présidentiel a été publié mercredi au Caire prévoyant la peine de mort pour les trafiquants de drogue.

● AALBORG. — La session des ministres des Affaires étrangères des pays scandinaves a pris fin mercredi. Les ministres se sont notamment prononcés contre une initiative aux Nations-Unies sur la situation en Afrique du Sud.

● BRUXELLES. — Cinq des neuf extrémistes flamands arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt d'explosifs dans la banlieue bruxelloise ont vu leur mandat d'arrêt confirmé pour un mois par le Tribunal de Bruxelles.

● VIENNE. — Les autorités tchécoslovaques ont libéré récemment l'abbé Otto Madr, prêtre tchécoslovaque qui avait été condamné en 1953 à vingt ans de prison pour « activités religieuses contraires aux intérêts de l'État ».

● NEW YORK. — C'est le jeudi 1^{er} septembre à midi (16 h. GMT) que le secrétaire général de l'ONU, U Thant, annoncera s'il accepte ou non d'être réélu lorsque son mandat actuel expirera le 3 novembre. U Thant a quitté New York mercredi soir pour un voyage d'une semaine au Mexique et au Chili.

● BRASILIA. — Lors d'un séminaire qui se déroule à Brasilia sur la politique d'apartheid, un représentant de l'Algérie a mis en garde mercredi contre une guerre raciale qui, selon lui, pourrait éclater à tout instant en Afrique du Sud.

● NEW YORK. — Le Canada s'est déclaré disposé, mercredi, à poser sa candidature au Conseil de sécurité de l'ONU, pour l'an prochain, en tant que représentant des pays occidentaux.

● WASHINGTON. — La Commission d'enquête sur les activités anti-américaines de la Chambre des représentants a voté hier par 7 voix contre 0 un projet de loi condamnant à de fortes peines de prison et amendes tout citoyen américain coupable d'avoir aidé matériellement le Vietnam du Nord ou le Front national de libération par ses activités sur le territoire américain.

● MOSCOU. — Luna XI, a été lancé à 8 h. 30 GMT. La station soviétique devra se placer sur une orbite lunaire et procédera à l'étude de l'environnement lunaire.

● BRUXELLES. — Un journaliste flamand, M. Schemans, a obtenu pour son journal la première interview exclusive d'un représentant du Front de libération flamande.

Les démissions dans l'armée allemande

Chaque nouveau jour nous apporte la démission d'un officier supérieur de l'armée allemande. Ce fut tout d'abord celle de l'inspecteur général de l'armée de l'air, le général Panitzki. Elle fut suivie de la démission du général Trettner, inspecteur général de la Bundeswehr, l'officier au grade le plus élevé de l'armée de l'Allemagne de l'Ouest. Enfin, on annonce maintenant la démission du major-général Pape.

En soi, ces démissions n'ont rien de fâcheux. Tous les hauts officiers allemands actuels ont servi dans l'armée hitlérienne et plus tôt l'armée allemande sera débarrassée de tels chefs, mieux respirera la population civile de l'Allemagne de l'Ouest et de la grande majorité de l'Europe.

Cependant, la situation ne se réduit malheureusement pas à un schéma si simple. L'opinion allemande a été sensibilisée par l'obstination du Gouvernement allemand et singulièrement du ministre de la Défense, M. von Hassel, à conserver les avions suicide Starfighter, dont 61 sur les 700 que possède l'Allemagne de l'Ouest se sont déjà écrasés au sol. C'est un cas — toutes proportions gardées — ayant quelque similitude avec notre

P-16 et nos fameux Mirage, et tout Suisse comprendra aisément l'émotion du peuple voisin, d'autant plus que, presque chaque semaine, on lui annonce la mort d'un de ses jeunes pilotes, qui n'a jamais servi, lui, dans l'armée hitlérienne.

Par ailleurs, cette même opinion populaire a été secouée par toute une série de cas de profiteurs, qui auraient encaissé de nombreux pots-de-vin en achetant du matériel de guerre à des prix surfaits. Les enquêtes sont en cours.

Mis en cause dans cette affaire, pour n'avoir pas surveillé ses subordonnés d'assez près, M. von Hassel, qui passe, lui, pour un homme fort intègre, s'est défendu avec énergie et a même tiré gloire que ce soit sous sa gestion que les concussions aient été découvertes.

L'opinion populaire allemande ne paraît toutefois pas avoir énormément goûté ses arguties.

Quoi qu'il en soit, les chefs de l'armée allemande semblent alors avoir voulu profiter de la faiblesse de la position de M. von Hassel pour obtenir des avantages pour l'armée, notamment la possession d'armes nucléaires.

M. von Hassel, qui a bien des défauts, mais qui n'est pas un va-t-en-guerre, a refusé, en louvoyant savamment selon son habitude.

Impatients, les grands chefs militaires allemands, jouissant sans doute de l'appui secret de l'ancien ministre de la Défense et extrémiste de droite Strauss, et comptant également sur la neutralité bienveillante des socialistes, pour des raisons de tactique électorale, ont alors décidé de démissionner. (Du moins est-ce là la thèse qui nous paraît la plus vraisemblable.) En fait, c'est une espèce de chantage pour provoquer la démission de M. von Hassel et tirer profit de son impopularité.

Quel en sera le résultat? La politique allemande est trop fluide actuellement pour oser risquer des prévisions, mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'une démission de M. von Hassel, qui ramènerait l'extrémiste Strauss au Ministère de la défense ou renforcerait les prérogatives de la Bundeswehr, serait fort dangereuse et pour l'Allemagne et pour l'Europe. On tomberait de Charybde en Scylla.

WILLY BRANDT.



A gauche, le général Heinz Trettner, inspecteur général de la Bundeswehr; au centre, M. Kai-Uwe von Hassel, ministre de la Défense; à droite, le général Panitzki, inspecteur de la Luftwaffe.

Le message de la Réconciliation à M. Johnson

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé hier, la branche suisse du Mouvement international de la réconciliation a adressé à l'ambassadeur des États-Unis en Suisse un message destiné au président Johnson, concernant la guerre au Vietnam. Nous publions ci-après, à titre de document, le contenu de ce message :

Excellence,
Au nom de la Réconciliation et du Kirchlicher Friedensbund, branche suisse du Mouvement international de la réconciliation (IFOR), nous nous permettons de vous prier de bien vouloir transmettre à M. le Président des États-Unis d'Amérique le texte suivant :

Monsieur le Président,
Depuis quelques semaines, les forces aériennes des États-Unis bombardent les régions d'Hanoi et d'Haiphong, à forte densité de population, pour y détruire les dépôts de carburant. Cette mesure, qui nous conduit au bord d'une troisième guerre mondiale, cause de très vives inquiétudes dans le monde entier.

Tout être conscient de sa responsabilité humaine ou chrétienne refuse un tel procédé. Des hommes politiquement compétents doutent sérieusement de son efficacité militaire à long terme.

Depuis un certain temps, il est parfaitement clair que, jusqu'à présent, aucune tactique opérationnelle ni aucune escalade par les forces armées des USA n'a pu entamer la volonté de combattre de

l'adversaire et surtout n'a d'espoir d'y parvenir avec le temps.

Il est significatif de constater que les énormes efforts déployés par les USA, loin de conduire le peuple vietnamien à la liberté, le maintiennent sous la dictature, loin de permettre l'épanouissement de sa culture et le développement d'un ordre social plus juste et indépendant, écrasant toute structure encore existante. De sorte que la vie de ce peuple, loin d'être protégée, va de plus en plus au-devant de l'anéantissement.

Vos luttes historiques en faveur de la liberté et de l'indépendance, aujourd'hui compromises et approuvées par le monde entier, vous appellent à respecter la liberté et l'indépendance du peuple vietnamien.

Ce droit à l'indépendance et à la non-ingérence de puissances étrangères reste valable, même s'il devait exister au Vietnam du Sud des forces politiques dont vous ne partagez pas la façon de penser.

Les expériences de la seconde guerre mondiale montrent que précisément les raids aériens sur des régions sans défense à forte densité de population provoquent la haine tenace de peuples entiers pour de longues années. Plus les bombardements aériens sur les régions d'Hanoi et d'Haiphong se multiplieront, plus la haine du peuple vietnamien contre les USA se développera et celle de l'ensem-

ble des peuples de couleur contre les Blancs.

C'est pourquoi, vous adjurant d'éviter au Vietnam tout ce qui conduit à de nouvelles effusions de sang et perpétue la haine mutuelle, nous vous prions instamment de :

1) Cesser immédiatement les bombardements aériens des centres de population d'Hanoi et d'Haiphong.

2) Renoncer à toute poursuite de « l'escalade » dans la guerre au Vietnam.

3) Mettre fin au déploiement de la force militaire afin de permettre des négociations sincères.

C'est notre espoir et notre vœu que vous-même, très honoré Président et tout votre gouvernement, puissiez profiter de la possibilité existante de vous retirer du Vietnam en tout honneur et de regagner ainsi l'estime que votre peuple est en train de perdre depuis quelques années dans l'opinion publique mondiale. En ce faisant, vous rendriez sensibles au peuple vietnamien les hauts idéaux qui vous ont toujours conduits précédemment dans votre histoire.

Veillez agréer, très honoré Président, l'assurance de notre haute considération.

Au nom de la branche suisse du Mouvement international de la réconciliation :

Le président :

Willy Kobé, pasteur

Le vice-président :

Daniel Pache, pasteur

Etats-Unis: La « mode » de la drogue

Une enquête menée par la revue « Seventeen » auprès de 1100 Américaines de 13 à 30 ans appartenant à toutes les couches sociales a révélé que 55 d'entre elles avaient absorbé à un moment donné de leur vie des drogues allant des stimulants ou des barbituriques au « LSD » en passant par la marijuana.

Une quarantaine de jeunes filles et jeunes femmes interrogées ont avoué avoir goûté à la drogue entre 15 et 17 ans, une dizaine un peu plus tôt soit avant 14 ans, et une quinzaine

ont déclaré qu'il leur avait été impossible de s'en passer après le premier essai.

La « mode » a été l'une des raisons les plus fréquemment avancées pour justifier l'emploi de stimulants ou de stupéfiants, qu'il est aisé de se procurer auprès des trafiquants, ainsi que l'a constaté « Seventeen ».

● DJIBOUTI. — Le général de Gaulle arrivera cet après-midi à Djibouti (Somalie).

Dans la rue...

Lorsque, dans les pays de l'Est, on condamne à la prison à perpétuité ou même à mort ceux qui se sont enrichis au profit de l'Etat ou de la collectivité, on entend, chez nous, beaucoup de critiques.

En revanche, dans notre pays, ceux qui s'engraissent aux dépens de la communauté, les avez-vous déjà vu condamnés? Tenez, par exemple, le dernier scandale qui s'est passé à G., en avez-vous même entendu parler? Une petite question: Où est la meilleure justice? GRIEURIN.